

---

## Chroniques – Chronicles

---

### La démocratie à Potton L'élection de 1800

Recherche de Jean-Louis Bertrand

---

Cette chronique trace le portrait des élus ayant représenté Potton au Parlement du Québec depuis les premières élections de 1792 et au Parlement du Canada à compter de 1867. Elle présente aussi le résultat des élections municipales à partir de la constitution en municipalité du Canton de Potton, en 1855. Et ce, avec une mise en contexte historique. Cette troisième évocation porte sur l'élection de 1800.

Les troisièmes élections du Bas-Canada, nom du Québec à l'époque, se déroulent du 7 juin au 28 juillet 1800. Le territoire du Canton de Potton fait partie intégrante du Comté de Richelieu. Rappelons que c'est au cours de la deuxième législature que le Township of Potton a été créé par un édit du roi d'Angleterre Georges III, sanctionné le 31 octobre 1797.

Les mêmes partis que dans les élections précédentes s'affrontent : le Parti des bureaucrates, aussi appelé par ses adversaires le Parti britannique ou encore le Parti Tory, et le Parti canadien, qui devient en 1826 le Parti patriote. Le poste de gouverneur est occupé depuis le 30 juillet 1799 par Sir Robert Shore Milnes, baronnet d'Angleterre à compter du 21 mars 1801. Il remplace le gouverneur Robert Prescott, rappelé en Grande-Bretagne.

Les élections générales de 1800 sont très contestées, avec force bagarres, diffamations, insultes. Le résultat du vote confirme la prépondérance du Parti canadien avec 27 élus; le Parti des bureaucrates ou britannique compte 21 élus, et deux élus siègent comme

indépendants. Rappelons que, de 1800 à 1804, le Conseil législatif, dont les membres sont nommés à vie par le gouverneur, compte 17 conseillers, dont 16 du Parti des bureaucrates et un indépendant.

Dans le Comté de Richelieu, ce sont Louis-Édouard Hubert et Charles Benoit Livernois qui sont élus députés.

#### Louis-Édouard Hubert (1766-1842)

Louis-Édouard Hubert est né à Montréal, le 15 février 1766, puis baptisé le 16 février, sous le prénom de Louis, dans la paroisse Notre-Dame. Il est le fils de Pierre Hubert, inspecteur des bois de construction, et de Marie-Josephte Chartier. Après ses études à Montréal et au Petit Séminaire de Québec, M. Hubert s'établit à Saint-Denis, sur le Richelieu, où il s'engage notamment dans le commerce du blé et l'acquisition de propriétés foncières. Le 22 novembre 1796, il épouse dans la paroisse Saint-Antoine-de-Padoue, à Saint-Antoine-sur-Richelieu, Cécile Cartier, fille de Jacques Cartier, marchand, et de Cécile Gervaise.

Élu député de Richelieu en 1800, il appuie tantôt le Parti canadien, tantôt le Parti des bureaucrates. Il ne se représente pas en 1804. Pendant la guerre de 1812, il prend part à la défense du Canada en qualité de lieutenant quartier-maître dans la milice d'élite. Il démissionne le 24 mai 1814 et reprend ses occupations commerciales et agricoles. Bien qu'il n'accorde pas son appui à la rébellion des patriotes de 1837-1838, il subit des représailles matérielles de la part des troupes britanniques, et deux de ses fils sont détenus pendant six mois. Il meurt à Saint-Denis, sur le Richelieu, le 9 novembre 1842, à l'âge de 76 ans et 8 mois et est inhumé dans le caveau de l'église paroissiale, le 12 novembre 1842. Soulignons que Louis-Édouard Hubert est

l'oncle par alliance de George-Étienne Cartier, l'un des Pères de la Confédération canadienne.

### Charles Benoît Livernois (1755-1840)

Charles Benoit Livernois est né à Saint-Charles-sur-Richelieu, le 12 mars 1755, puis baptisé le 13, dans la paroisse Saint-Charles. Fils de Jean-Baptiste Benoit dit Livernois et de Marie-Anne Gipoulon. Il est également connu sous les patronymes de Benoit, Benoit-Livernois et Benoit dit Livernois.

Élu député de Richelieu en 1800, il prend part aux votes d'une session seulement et appuie généralement le Parti canadien. Il ne se serait pas représenté en 1804.

Décédé à Saint-Hyacinthe, le 5 janvier 1840, à l'âge de 84 ans et 9 mois, il est inhumé dans l'église Notre-Dame-du-Rosaire, le 7 janvier 1840.

Il avait épousé dans la paroisse Notre-Dame-du-Rosaire, à Saint-Hyacinthe, le 2 février 1787, Marie-Joseph Mingot dit Dumaine, fille de Louis-Michel Mingot dit Dumaine et de Marie-Anne Fontaine.

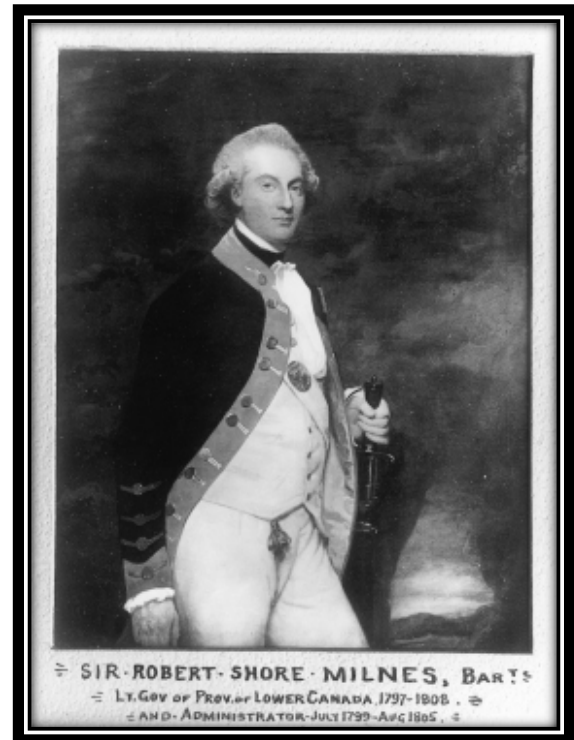
### La troisième législature 1800-1804

La troisième législature du Bas-Canada est dirigée par le lieutenant-gouverneur Sir Robert Shore Milnes. Né vers 1754 en Angleterre, il est le fils aîné de John Milnes, de Wakefield, magistrat et sous-lieutenant de la division Est du Yorkshire, et de Mary Shore, de Sheffield. Le 12 ou le 13 novembre 1785, il épouse Charlotte Frances Bentinck, arrière-petite-fille de William Bentinck, 1<sup>er</sup> comte de Portland. Ils auront ensemble trois fils et deux filles. Il meurt le 2 décembre 1837 à Royal Tunbridge Wells, en Angleterre.

Après une carrière militaire dans les Royal Horse Guards, Milnes quitte l'armée en 1788 avec le grade de capitaine. Sept ans plus tard,

il devient gouverneur de la Martinique. Nommé lieutenant-gouverneur du Bas-Canada le 4 novembre 1797, il est assermenté à ce titre le 15 juin 1799. À compter du 30 juillet, il remplace Robert Prescott à titre d'administrateur de cette province. Londres lui décerne le titre de baronnet le 21 mars 1801. Milnes demeure administrateur jusqu'au 12 août 1805 et lieutenant-gouverneur jusqu'au 29 novembre 1808.

Milnes est un homme sociable, intéressé aux arts et aux lettres ainsi qu'aux réceptions, que rehausse la présence de lady Milnes qui est, dit-on, belle et charmante. Il semble avoir une vie de famille active. Rompu à l'art de l'ambiguïté, il se crée des liens avec des Canadiens bien que, secrètement, il prône leur assimilation.



Sir Robert Shore Milnes tente, au cours de cette troisième législature, de favoriser l'émergence d'une aristocratie britannique face à la majorité canadienne et l'assimilation de cette dernière dans une société anglophone et

protestante. Pour débloquer l'impasse au sujet de la distribution des terres dans les nouveaux cantons, dont celui de Potton, il autorise l'attribution d'environ 1 400 000 acres (5 670 km<sup>2</sup>) à une soixantaine de grands propriétaires. Cependant, cette mesure retarde l'établissement de colons britanniques plutôt qu'elle ne l'encourage.

Le gouverneur cherche aussi, sans succès, à exercer un certain contrôle sur la Chambre d'assemblée et le clergé catholique et à abolir le système seigneurial. Il réussit toutefois, en 1801, à faire passer une loi créant l'Institution royale pour l'avancement des sciences, qui établit un réseau d'écoles publiques uniquement anglophones.

Conscient des rivalités entre les Canadiens et les Britanniques, le 1<sup>er</sup> novembre 1800, Sir Milnes expédie au secrétaire d'État à l'Intérieur d'Angleterre, le duc de Portland, une longue dépêche dans laquelle il diagnostique les difficultés qui gênent le développement de la colonisation britannique dans le Bas-Canada et suggère diverses mesures pour les résoudre. À son avis, la Constitution de 1791, malgré ses fondements inattaquables, ne produira ses fruits que si le gouvernement peut s'appuyer sur une aristocratie forte et dynamique, capable de contrebalancer le menu peuple qui élit l'Assemblée. Or, contrairement à la situation qui prévaut en Angleterre, une telle aristocratie terrienne n'existe pas dans la colonie, car le régime seigneurial nivelle les classes sociales et appauvrit les seigneurs. En outre, l'Église catholique échappe à tout contrôle de l'État et donc à l'application de la Constitution et des instructions royales. Pour renforcer le Parti britannique, Milnes sollicite secrètement des pétitions pour doter les cantons de circonscriptions électorales distinctes, de manière à amener à la Chambre d'assemblée dix ou douze membres britanniques de plus.

Ces projets assimilateurs et régulateurs ne vont pas sans créer des remous, même s'ils constituent souvent des initiatives plutôt modérées et à long terme par rapport aux projets plus radicaux et aux opinions plus tranchées du Parti britannique, qui se dispute régulièrement à l'Assemblée avec le Parti canadien sur une foule de questions : en 1800, les biens des jésuites, les qualifications des députés, le quorum, les lois civiles; en 1801, l'abolition de la tenure seigneuriale, l'Institution royale, les lois françaises qui, selon le procureur général Jonathan Sewell, rendent impossible la formation d'une aristocratie efficace puisqu'elles empêchent l'existence d'inégalités sociales; en 1802, le remboursement de leurs dépenses aux députés des circonscriptions éloignées de Québec afin de diminuer l'absentéisme (projet qui échoua); en 1803, le projet de former des compagnies de volontaires, les demandes des cantons qui réclament, entre autres, des bureaux d'enregistrement, des routes, de nouvelles circonscriptions, une cour des affaires communes, un recensement; en 1804, l'exercice du « patronage », l'établissement de l'Église presbytérienne dans les cantons.

Sur le plan international, le climat de guerre entre la France de Napoléon Bonaparte et l'Angleterre se prête aux intrigues et à l'agitation, même dans le Bas-Canada. Les rumeurs d'une invasion américaine, en 1801, obligent le lieutenant-gouverneur à engager à son service des espions aux États-Unis et à mobiliser les miliciens de Montréal et des environs.

Sur le plan économique, cette période se caractérise par trois phénomènes principaux : le déclin du commerce des fourrures, la crise de l'agriculture, et le développement du commerce du bois et des transports.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, on assiste à une contraction des marchés et à une baisse du prix des fourrures. Le taux de profit diminue

parce que les frais d'exploration augmentent : le castor se faisant de plus en plus rare, les expéditions sont plus longues et plus coûteuses. C'est la fin du commerce des fourrures comme principal produit générateur de l'économie.

La dernière décennie du XVIII<sup>e</sup> siècle avait été pour le monde de l'agriculture une période de prospérité, car l'Angleterre connaissait une poussée démographique importante, de sorte qu'elle était incapable de subvenir à ses besoins alimentaires. Les produits agricoles canadiens étaient donc en demande.

Mais à partir de 1803, il y a aussi dans ce secteur économique une contraction du marché extérieur. De 1803 à 1812, on enregistre une baisse de 27 p. 100 des exportations. S'ajoutent à ces difficultés de mauvaises récoltes, car les méthodes de culture sont archaïques, les sols sont épuisés et les diverses tentatives de diversification de la production échouent. La crise de l'agriculture atteindra son point culminant entre 1816 et 1836. L'effet des facteurs énumérés ci-dessus sera amplifié par le surpeuplement des terres, entraîné par le refus du gouvernement colonial de concéder de nouvelles seigneuries et l'impossibilité pour les Canadiens français d'aller s'établir dans les townships, dont Potton, réservés à la colonisation britannique. On comprend mieux la gravité du problème en constatant que de 1784 à 1831, la population du territoire seigneurial s'accroît de 234 %, alors que l'espace occupé n'augmente que de 138 %. Les cadres restreints du mode de production des petits producteurs ne sont plus suffisants pour assurer l'existence des Canadiens, en raison des obstacles qu'imposent à son développement la domination du capitalisme commercial et la politique coloniale. Il ne réussit plus à assurer la reproduction sociale, et les paysans commencent à émigrer soit vers les villes, soit vers les États-Unis. Le Bas-

Canada n'arrive plus à satisfaire ses besoins alimentaires et commence à dépendre, pour sa subsistance, des importations de blé du Haut-Canada et des États-Unis. Il en résulte une paupérisation de la masse paysanne. Cette situation économique désastreuse, en plus de provoquer le mécontentement des paysans, menace directement la base économique de la petite bourgeoisie professionnelle qui ne parvient plus à vendre ses services aux agriculteurs appauvris.

Durant cette période, le bois remplace les fourrures comme produit dominant de l'économie. Dès 1815, les exportations de bois équarri connaissent une hausse vertigineuse qui s'explique par la politique protectionniste britannique, c'est-à-dire par l'imposition en Angleterre de droits d'entrée très élevés pour le bois de l'Europe du Nord, et par le blocus continental décrété par la France de Napoléon Bonaparte, dont l'effet est de rendre aléatoires les sources d'approvisionnement traditionnelles de la Grande-Bretagne situées sur la Baltique. Cette situation suscite un transfert des capitaux anglais vers le Bas-Canada, qui seront investis dans l'exploitation des ressources forestières. Le commerce du bois connaît une très forte expansion et fournit les devises nécessaires à l'importation des denrées et des produits manufacturés, il procure aux capitalistes des bénéfices susceptibles d'être réinvestis, il assure au gouvernement les revenus nécessaires au financement des travaux publics, il offre aux paysans les emplois dont les privait la crise agricole.

### **Transformations de la structure sociale**

Ces bouleversements favorisent l'émergence d'une classe de grands capitalistes, le déclin des grands propriétaires terriens et des marchands-aventuriers de la fourrure, la formation d'une population rurale misérable et l'émergence de la petite bourgeoisie professionnelle. Ces transformations entraî-

neront un réalignement des rapports de force et des alliances.

Les membres de la nouvelle élite canadienne, les notaires, avocats, médecins, petits entrepreneurs, sont issus du peuple. L'origine rurale de cette élite explique en partie son pouvoir et son prestige. Ils sont pour la plupart fils de paysans qui ont fait instruire leurs enfants dans les écoles et collèges. L'éducation et la politique sont pour eux les seules voies de promotion sociale, car les autres domaines d'activité leur sont fermés. Ces jeunes gens instruits aux espoirs grandioses ne trouvent pas de travail. La société canadienne ne peut les intégrer et répondre à leurs aspirations car le génie, l'armée, la marine et l'administration sont pour eux des carrières interdites, réservées à l'élite anglaise de la structure sociale colonisatrice. Frustrés dans leurs aspirations, menacés économiquement par l'engorgement du secteur des services et par la crise agricole qui affecte leur clientèle, ces jeunes professionnels prennent rapidement conscience de leurs intérêts et trouvent dans la politique un débouché où ils exerceront leurs talents et imposeront leur leadership et leur vision du monde, qui correspond provisoirement aux intérêts des habitants.

Cette petite bourgeoisie s'oppose au régime existant et à l'aristocratie cléricale. Elle est démocrate et cherche à s'emparer du pouvoir politique en s'appuyant électoralement sur le peuple. Elle s'oppose aussi à la bourgeoisie marchande anglaise et donnera naissance au nationalisme canadien-français. En plus de contrôler l'Assemblée, elle établit sa suprématie politique en faisant du journalisme une arme de combat politique et idéologique.

Elle préfère s'appuyer sur le peuple parce que ce dernier lui fournit son assise économique. C'est le paysan qui paie les services du notaire, de l'avocat, du médecin et du petit marchand, de sorte que ces derniers se doivent de défendre les intérêts économiques des paysans. Le pouvoir politique doit servir le développement de l'agriculture alors que, pour les capitalistes anglophones, il devait servir le commerce. Durant cette période, on assiste donc à un conflit social majeur. Toutes les luttes parlementaires qui suivront portent la marque de cet antagonisme. Elles perdureront durant trois décennies pour aboutir à la Rébellion des patriotes de 1837-1838.

### Sources

- Lemieux, Frédéric. *Dictionnaire des parlementaires du Québec de 1792 à nos jours*, Les Publications du Québec, 3<sup>e</sup> édition, 2009, 842 pages, p. 384 et 488.
- Monière, Denis. *Le développement des idéologies au Québec, des origines à nos jours*, Québec/Amérique, 1977, p. 361-370.
- Wikipédia. Troisième législature du Bas-Canada.
- Wikipedia. Sir Robert Shore Milnes.